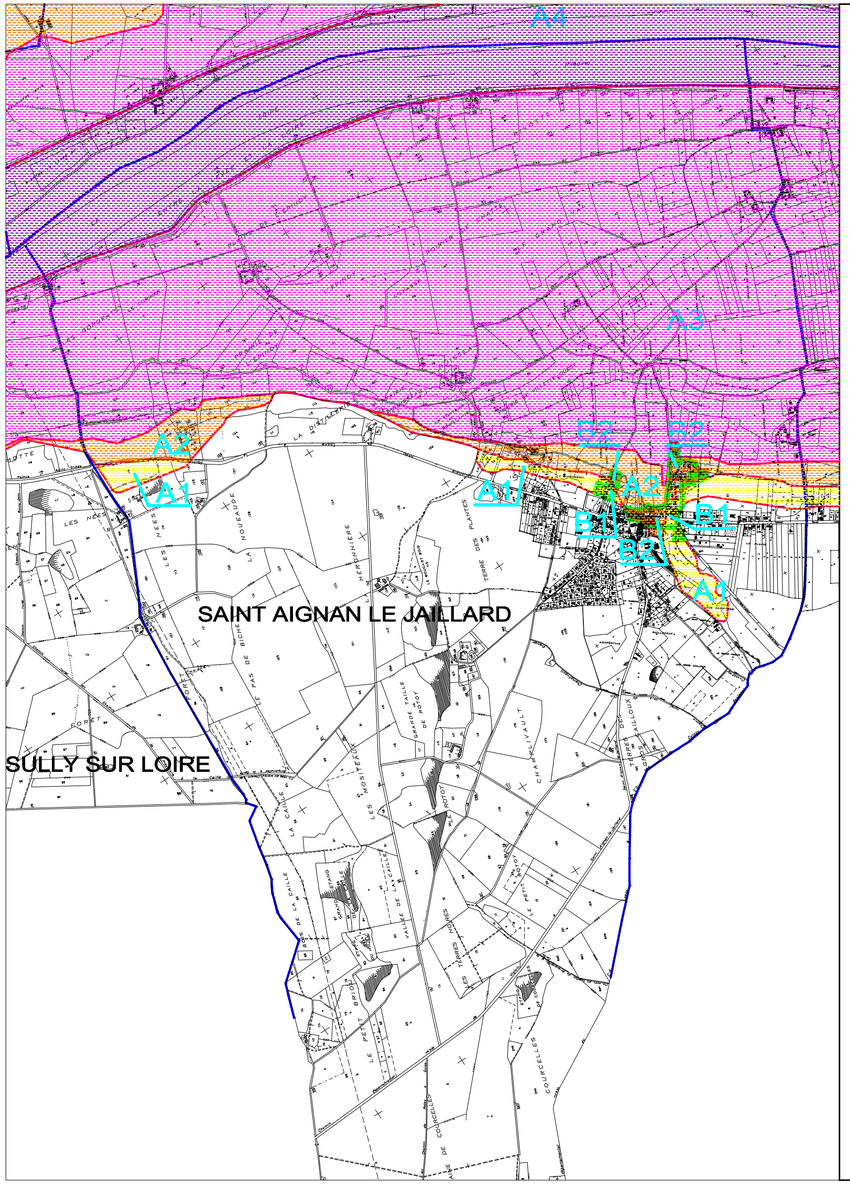

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

45

Direction Départementale de l'Equipement du Loiret
SAURA

PREFECTURE DE LA REGION CENTRE
ET DU LOIRET

PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE D'INONDATION
DE LA VALLEE DE LA LOIRE

DOCUMENT GRAPHIQUE

COMMUNE DE SAINT AIGNAN LE JAILLARD

NIVEAUX D'ALEA

1	2	3	4
Aléa faible	Aléa moyen	Aléa fort	Aléa tres fort
profondeur de submersion<1m sans vitesse marquée	profondeur de submersion comprise entre 1 et 2 m avec vitesse nulle à faible ou profondeur<1m mais avec vitesse moyenne à forte	profondeur de submersion >2m avec vitesse nulle à faible ou profondeur<2m avec vitesse moyenne à forte zone de dangers particuliers bande de 300m en arrière des levées	profondeur de submersion>2m avec vitesse moyenne à forte zone de dangers particuliers aval de déversoir,débouché d'ouvrages

Zone A	A1	A2	A3	A4
Zone B	B1	B2	B3	

A3 LIMITE DE ZONE D'ALEA

LIMITE DE COMMUNES

Approuvé par arrêté préfectoral du : 08/10/2001

ECHELLE:1/20.000